

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) représentée par son Directeur Général Adjoint, Monsieur Abdesselam Abouddrar, a déclaré le 27 juin 2006, avoir effectué, le 21 juin 2006, un apport de 11.792.823 actions CIH au profit de la société Massira Capital Management, au cours unitaire de 216 dh, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 50%, 33,33% et 20%, 10% et 5% du capital de ladite banque.

Suite à cette transaction la CDG ne détient plus directement aucune action CIH.

Il est à noter que Massira Capital Management est détenue à hauteur de 100% par la CDG.

**Contact CDVM :**

Tel : 037 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières